

Ministry of Housing

**Minister Responsible for the
Poverty Reduction Strategy**

Office of the Minister

777 Bay Street, 17th Floor
Toronto ON M5G 2E5
Tel.: 416 585-6500
Fax: 416 585-4035

Ministère du Logement

**Ministre responsable de la Stratégie
de réduction de la pauvreté**

Bureau du ministre

777, rue Bay, 17^e étage
Toronto ON M5G 2E5
Tél. : 416 585-6500
Télééc. : 416 585-4035



le 8 septembre 2017

Président Les Gamble

Président, Conseil d'administration des services du district de Manitoulin-Sudbury
210 rue Mead
Espanola, ON P5E 1R9

Objet: Soutien aux survivants de violence familiale

Président Gamble:

Comme vous le savez, la province a lancé le Programme pilote de prestations de logement transférables pour les survivants de violence familiale (PLT-SVF) en septembre 2016.

Depuis ce lancement, les inscriptions au programme ont augmenté de façon stable : Durant les premiers 10 mois du programme, plus de 650 survivants et leurs familles ont pu avoir accès à une aide au logement.

Le programme pilote a été extrêmement efficace lorsqu'il s'agit d'offrir une alternative viable au logement social pour les survivants, ce qui leur donne plus d'options de logement, les aide à trouver un logement plus rapidement et accroît la stabilité de leur milieu de vie. Presque tous les ménages participants sondés dans le cadre de l'évaluation du programme (95 p. 100) recommanderaient le programme pilote à d'autres personnes ayant survécu à de la violence familiale.

Le Programme pilote de prestations de logement transférables pour les survivants de violence familiale (PLT-SVF) se terminera le 31 mars 2018.

Compte tenu des bons résultats obtenus par le programme pilote, la province annonçait dans son budget provincial de 2017 un investissement de 30 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour appuyer jusqu'à 3 000 survivants de violence familiale.

Par conséquent, je suis heureux de vous informer que ce financement sera offert dans l'ensemble de la province sur une base permanente, sur approbation du budget annuel provincial et respect des exigences en matière de responsabilité. Les fonds seront octroyés sur la base du premier arrivé premier servi aux survivants désignés dans le cadre de la Politique relative aux ménages prioritaires (SPP) aux termes de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, ainsi qu'aux bénéficiaires actuels du programme pilote.

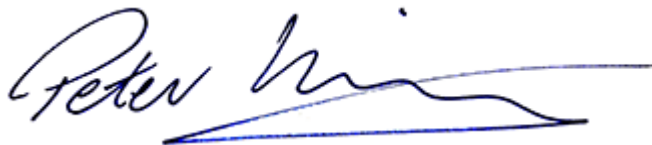
De plus, pour assurer la transférabilité des prestations de logement, la prestation du programme se fera directement par la province à compter d'avril 2018, et les gestionnaires de services collaboreront avec les survivants désignés dans le cadre du programme pour soumettre les formulaires de demande. Une annonce officielle sera faite bientôt, et sera accompagnée d'information additionnelle.

Entre-temps, si vous avez des questions sur le programme pilote, veuillez communiquer avec Ravi Bhusia, chef de la Section de l'élaboration des programmes et de l'analyse, à l'adresse Ravi.Bhusia@ontario.ca ou au (416) 585-6526.

Je vous remercie de votre soutien continu aux survivants de violence familiale de votre collectivité.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le ministre,



Peter Milczyn

c.c. : Fern Dominelli, Directeur administratif, Conseil d'administration des services du district de Manitoulin-Sudbury